

Nous certifions par la présente que la société :

ECOLE DE MANAGEMENT ANOTHER SCHOOL

28/30 Rue des Marguettes

75012 Paris

Numéro d'enregistrement de la déclaration d'activité : **11755505475**

Numéro SIREN : **821591328**

est conforme aux exigences :

- de la Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,
- du Décret numéro 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle,
- du Décret numéro 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au Référentiel National sur la Qualité des actions concourant au développement des compétences,
- de l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au Référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du Code du Travail,
- de l'arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation
- du Guide de lecture du Référentiel National Qualité, à la version en vigueur,
- et du Programme de Certification relatif au Référentiel National Qualité interne à AB Certification 240 DS 02, à la version en vigueur.

Pour les activités :

L.6313-1 -1° : Actions de formation

L.6313-1 -4° : Centre de formation par apprentissage

Ce certificat demeurera en vigueur jusqu'à sa fin de validité à moins d'avis contraire, à condition que la mise en place et la conformité aux exigences du référentiel de certification de service soient jugées satisfaisantes lors des audits de surveillance et que les conditions du contrat de AB Certification soient observées.

Fait à PARIS le **26 avril 2024**
Initialement émis le **28 avril 2021**

Date de fin de validité **27 avril 2027**



Le Représentant d'AB Certification
Georges ABI RACHED



Le Représentant de l'Entreprise

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

CERTIFICAT

N° RNQ 3511

Nous certifions par la présente que la société :

ECOLE DE MANAGEMENT EN ALTERNANCE PARIS

75 Rue Leon Frot

75011 Paris

Numéro d'enregistrement de la déclaration d'activité : **11754900475**

Numéro SIREN : **752134775**

est conforme aux exigences :

- de la Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,
- du Décret numéro 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle,
- du Décret numéro 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au Référentiel National sur la Qualité des actions concourant au développement des compétences,
- de l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au Référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du Code du Travail,
- de l'arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation
- du Guide de lecture du Référentiel National Qualité, à la version en vigueur,
- et du Programme de Certification relatif au Référentiel National Qualité interne à AB Certification 240 DS 02, à la version en vigueur.

Pour les activités :

L.6313-1 -1° : Actions de formation

L.6313-1 -4° : Centre de formation par apprentissage

Ce certificat demeurera en vigueur jusqu'à sa fin de validité à moins d'avis contraire, à condition que la mise en place et la conformité aux exigences du référentiel de certification de service soient jugées satisfaisantes lors des audits de surveillance et que les conditions du contrat de AB Certification soient observées.

Fait à PARIS le **26 avril 2024**
Initialement émis le **28 avril 2021**

Date de fin de validité **27 avril 2027**



Le Représentant d'AB Certification
Georges ABI RACHED



Le Représentant de l'Entreprise

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**